AFS Vivre Sans Frontière est une association de loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 1965. Elle est agréée par le Ministère de la Jeunesse et par le Ministère du Tourisme.

- AFS Vivre Sans Frontière appartient à l'organisation internationale *AFS Intercultural Programs* dont la mission est de contribuer au rapprochement des différentes cultures du monde à travers des échanges interculturels éducatifs de longue durée.
- Avec plus de 60 ans d'existence, AFS est l'une des organisations les plus expérimentées dans la mise en œuvre de programmes scolaires pour les jeunes de 15 à 18 ans.
- L'association est animée, partout dans le monde, par des bénévoles expérimentés et passionnés. Ils assurent le recrutement et le suivi des candidats et des familles d'accueil. L'équipe salariée se charge de toutes les opérations concernant le transport et la liaison avec nos collaborateurs à l'étranger. Elle assure un suivi permanent des participants (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7).
- Aujourd'hui le réseau AFS est présent dans 50 pays et sur tous les continents.

AFS Vivre Sans Frontière
46, rue du Cdt Jean Duhail
94132 Fontenay-sous-Bois Cedex
Tél : 01 45 14 03 10
Fax : 01 48 73 38 32
E-mail : info-france@afs.org

www.afs-fr.org

Le réseau AFS :
50 pays dans le monde

Crédits photos : Max Imbert, AFS
Compédit Beauregard 02 33 37 08 33

AFS Vivre Sans Frontière

AFS Vivre Sans Frontière est membre de :

Office national de garantie des séjours et stages linguistiques

contrat QUALITÉ

unse

Votre contact local :

Ouvrez vos bras au monde, devenez famille d'accueil AFS !

60 ANS D'EXPÉRIENCE
Depuis 1947
13 000 ÉCHANGES PAR AN

Vivez une expérience interculturelle inoubliable avec AFS Vivre Sans Frontière

- **Accueillir un lycéen du monde à la maison**

AFS Vivre Sans Frontière

www.afs-fr.org

AFS Vivre Sans Frontière
Association à but non lucratif reconnue d'utilité publique
46, rue du Commandant Jean Duhail
94132 Fontenay-sous-Bois Cedex
Tél : 01 45 14 03 10
E-mail : info-france@afs.org

CONNECTING LIVES, SHARING CULTURES

Cette année, c'est décidé... Nous de

En accueillant un lycéen du monde, vous revisitez votre propre culture et partez à la découverte d'un pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe ou d'Amérique. Une expérience inoubliable pour toute la famille !

Des lycéens originaires des cinq continents

Ils ont entre 15 et 18 ans et sont originaires d'une cinquantaine de pays. Comme vous, ils ont envie de se lancer dans une aventure pas comme les autres. Leur souhait : vivre comme un jeune Français. Dans le cadre de son programme AFS, votre futur « accueilli » est scolarisé dans un établissement proche de chez vous et suit les cours de 2nde, 1re ou Tale. Pour faire en sorte que l'expérience soit la plus réussie possible, tous les jeunes participants suivent un processus de sélection et de préparation rigoureux.

Passer de 2 mois à 1 an ensemble pour se connaître vraiment

Votre famille est un ingrédient essentiel à une acclimatation en douceur à notre culture. Cette expérience inoubliable, construite dans la durée, permet bien souvent de tisser des liens pour la vie.

Vous choisissez la durée d'accueil :

- ☐ **une année** *(septembre à juillet)*
- ☐ **un semestre** *(septembre à janvier ou janvier à juillet)*
- ☐ **un trimestre** *(septembre à novembre)*
- ☐ **2 mois** *(à l'occasion des fêtes de fin d'année, décembre à janvier)*

Quelles sont les conditions pour être famille d'accueil AFS ?

C'est très simple ! Toute famille, avec ou sans enfants, urbaine ou rurale ouverte à l'échange et à la découverte peut accueillir. L'essentiel est d'inviter le jeune à partager votre vie de tous les jours en le traitant comme un membre à part entière de votre famille.

Le fait d'être dans un village de 1 600 habitants n'a pas gêné Khoi. Avec nos trois enfants, nous lui avons aménagé un coin à lui dans notre salle télé-jeux. Il s'est tout de suite bien intégré chez nous. Il a été scolarisé dans un établissement super où le proviseur lui a tout expliqué et il a finalement décroché son bac avec mention bien !

Famille d'accueil successivement d'un jeune Néo-zélandais et d'un jeune Chilien pendant 1 an.

Pas la peine d'être polyglotte !

Un des objectifs de votre jeune accueilli est d'arriver à converser avec vous en français. L'essentiel ? Faire preuve d'un peu de patience, car certains jeunes arrivent avec une connaissance encore limitée du français. Avec la fréquentation du lycée et vos échanges quotidiens, les progrès sont souvent très rapides !

Partage échange découverte ouverture

sont les maîtres mots de cette aventure familiale hors du commun

L'accueil bénévole : une richesse pour toute la famille !

Partout dans le monde, les familles AFS s'engagent bénévolement. L'accueil bénévole est un principe hérité des fondateurs d'AFS et mis en pratique par plus de 200 000 familles depuis 60 ans. La rémunération des familles part en effet d'une autre démarche, commerciale, qui ne correspond pas à notre idéal de découverte et d'apprentissage au contact d'une autre culture. Ainsi, à l'instar des familles chiliennes, américaines, sud-africaines, norvégiennes, malaisiennes, etc. qui reçoivent les lycéens français, nos familles en France ouvrent leurs foyers sans contrepartie financière. À vous de prendre en charge les frais liés à la vie quotidienne, exception faite de l'argent de poche. La relation entretenue avec votre jeune accueilli est ainsi dégagée de tout intérêt financier.

Les possibilités d'aide financière

Votre envie d'accueillir est forte, mais vous avez peur de grever lourdement votre budget familial ? Certains frais liés à la scolarité (cantine, manuels scolaires) peuvent faire l'objet d'un coup de pouce financier. Renseignez-vous auprès de votre association locale AFS pour savoir quelles dispositions existent dans votre région.

L'accueil de Catalina a été un grand bonheur pour notre famille. J'ai l'impression d'avoir un cœur plus grand et d'avoir acquis un peu plus de tolérance.

Laurence, mère d'accueil d'une lycéenne argentine.

évenons une famille internationale !

AFS vous accompagne tout au long de l'expérience d'accueil

AFS organise l'arrivée des jeunes participants étrangers en France et prend en charge : les questions d'assurance, les frais médicaux, le suivi des participants et des familles d'accueil.

Des interlocuteurs de proximité

Installés dans votre région, les bénévoles de votre association locale sont vos interlocuteurs privilégiés. Ils connaissent votre famille, le dossier de votre jeune accueilli et répondent à vos questions. Vous êtes invités à participer à des activités organisées dans votre région régulièrement.

Des outils d'accompagnement

Outre vos échanges avec les responsables locaux, une documentation spécifique vous est adressée afin de vous guider dans votre expérience d'accueil et vous recevez *Contacts Sans Frontière*, le journal trimestriel de l'association.

Accueillir avec AFS, mode d'emploi

- ☐ *Compléter le dossier de candidature en ligne sur notre site web* **www.afs-fr.org** *ou le retourner par courrier postal.*
- ☐ *Un bénévole AFS de votre région prend contact avec vous pour vous accompagner dans ce projet familial. Il vous rend visite et définit avec vous les conditions d'accueil ainsi que le profil de jeune qui correspond le mieux à vos attentes.*
- ☐ *Un ou plusieurs dossiers de participants vous sont transmis. Vous choisissez votre futur accueilli(e).*
- ☐ *Vous inscrivez votre futur accueilli(e) au lycée.*
- ☐ *À ce stade, vous pouvez, si vous le souhaitez, commencer à correspondre avec le jeune et sa famille.*
- ☐ *À son arrivée en France, vous venez le chercher à la gare avec toutes les autres familles d'accueil et bénévoles AFS de votre région.*
- ☐ *Désormais, vous voilà partis pour une formidable aventure interculturelle. Vous partagez un quotidien plein de surprises et de découvertes avec votre jeune accueilli(e). Les bénévoles AFS de votre région restent à l'écoute de vos besoins.*

Chaque année, avec AFS Vivre Sans Frontière, près de 400 familles françaises décident de partager leur quotidien avec un lycéen d'un autre pays.

Parlez-en autour de vous !

FRAIS DE DOSSIER OFFERTS

En devenant famille d'accueil, vous bénéficiez automatiquement de la gratuité des frais de dossier et d'évaluation pour l'inscription de votre enfant à l'un de nos programmes.

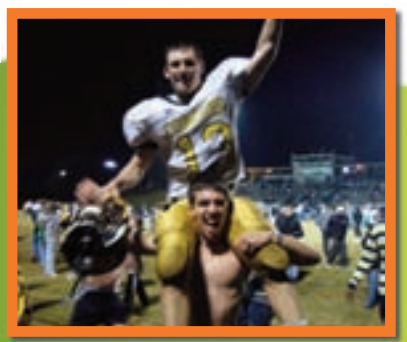

En + AFS Vivre Sans Frontière dispose d'un fonds de solidarité qui permet d'attribuer des bourses d'aide au départ. Consultez les conditions d'éligibilité sur notre site web.

Donnez à votre enfant la chance de partir à l'étranger avec AFS

- ☐ Appelez-nous pour parler de ce nouveau projet au **01 45 14 03 10**
- ☐ Téléchargez la brochure, consultez l'ensemble des programmes proposés et inscrivez-vous directement sur notre site web **www.afs-fr.org**.
- ☐ Contactez votre correspondant local qui vous indiquera la marche à suivre.

Votre enfant a envie de partir à la découverte du monde ?

Il existe des familles AFS dans le monde entier. À son tour, votre fils ou votre fille peut faire l'expérience d'un système scolaire différent et découvrir une autre culture. **Une surprise vous est réservée sous la carte...**

L'accueil d'un jeune étranger est une source d'enrichissement unique, dites-le à vos amis et à votre famille...